Livret de l'éco-citoyen

Coudoux 2022

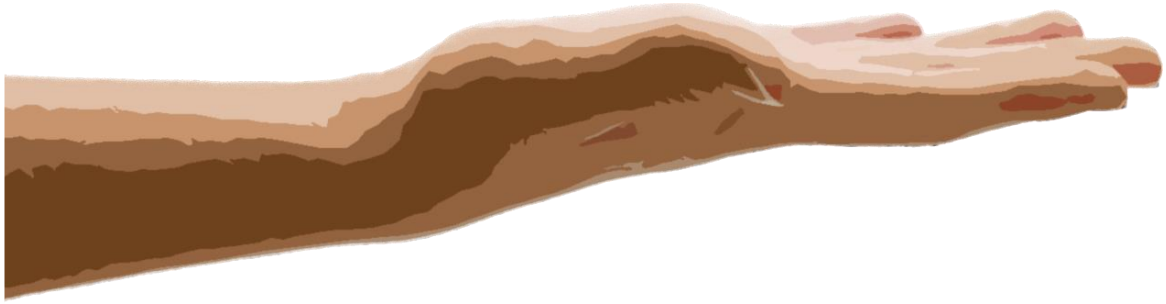

COUDOUX
AGENDA 2030

ÉDITO DU MAIRE ET DE L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE

Guy BARRET

Maire de Coudoux

Chère Coudoucennes, cher Coudoucens,

Notre village est agréable, notre environnement est remarquable et nous avons la volonté de préserver tous ensemble notre cadre de vie. Nous progressons, à notre rythme, dans la mise en œuvre du développement durable, à la mesure de nos moyens.

Si les grands principes sont maintenant largement connus, leurs applications résultent, pour une grande partie, dans la mobilisation de chacun.

Notre livret de l'Eco-citoyen de Coudoux, en 2019, décrivait quelques actions menées dans le cadre de notre Agenda 21 (déchets et compostage, l'ÉcoQuartier le Grand Coudoux, le jardin partagé, les espaces collectifs, une cantine bioclimatique et tournée vers le bio, des animations pour tous…).

Aujourd'hui je vous propose de nous rassembler autour d'une nouvelle démarche : Un Agenda 2030 pour Coudoux.

La pandémie ne nous a pas permis de concerter comme nous l'aurions voulu. Mais beaucoup de volontaires et d'élus se sont proposés pour porter des actions même dans ces temps difficiles.

Dans ce nouveau livret vous trouverez quelques exemples de l'implication de ces volontaires et la description des avancées pour notre Commune.

Nous vous proposerons un forum écocitoyen dès que possible afin de nous retrouver pour échanger et supporter ces belles initiatives.

Janine BELLANTE

Adjointe à l'urbanisme et au développement durable

Si les grands principes d'un Agenda 2030 ont été énoncés au niveau mondial dans le cadre de l'ONU, les actions concrètes se mesurent, le plus souvent, par la somme des actions au niveau local.

Nous sommes tous acteurs d'un monde meilleur, de l'avenir de notre environnement, de notre planète que nous transmettrons à nos enfants.

Vous trouverez dans ce livret la liste des 52 actions retenues pour les prochaines années, avec la description de certaines d'entre elles.

Si la plupart d'entre elles sont en cours, plusieurs restent à lancer et demandent encore des volontaires.

Venez vous inscrire pour participer.

Notre Conseil municipal des jeunes s'est lancé dès que le Covid a permis de se réunir. Ils sont plein d'entrain et de projets et nous donnent de l'espoir pour la participation citoyenne.

Nous vous attendons donc nombreux et motivés.

SOMMAIRE

Introduction……..

Présentation de l'Agenda 2030…….

Objectifs pour le développement durable (ODD)…….

Liste des actions pour l'Agenda 2030……

Actions pour l'Agenda 2030 présentées dans ce livret…….

Photovoltaïque « Soleil de l'Arc »…….

Cantine scolaire……

Prolongement de la piste cyclable……..

Soutien à la population durant le Covid……

Gestion des espaces verts par la méthode différenciée…….

Gestion de l'éclairage public……

Commerce engagé et de proximité…….

Village fleuri, végétalisation et arbres remarquables…….

Plan de Déplacement des Établissements Scolaires …….

Les dispositifs de recyclage de la commune…….

Marché de Noël……

INTRODUCTION

« Nous avons tous notre rôle à jouer. C'est par l'accumulation d'actes modestes réalisés à notre échelle et reproduits ça et là que nous parviendrons à changer les choses en profondeur ».

Yann Arthus-Bertrand.

L'éco-citoyenneté, c'est reconnaître et prendre en compte la portée écologique de tous ses gestes quotidiens.

C'est une façon d'agir, de consommer et de jeter.

L'écocitoyen prend conscience que les générations futures auront besoin des systèmes naturels qui nous font vivre : l'air, l'eau, les sols et tous les êtres vivants qui constituent la bio Diversité. Il est aussi un citoyen responsable et engagé, qui aide à faire vivre sa commune, s'engage dans la vie civique et associative, dans le sport ou la culture.

A la Maison, au Jardin, dans la nature, en mobilité proche ou éloignée, nous pouvons tous respecter notre environnement au quotidien.

Avec des gestes ou des pratiques simples, nous vivrons mieux ensemble aujourd'hui et demain et de plus, nous ferons des économies.

PRÉSENTATION DE L'AGENDA 2030

Transformer le monde… c'est le projet de l'Agenda 2030, soit le projet que tous les membres de l'ONU se sont donné pour 2030. C'est un projet d'ampleur, qui témoigne à la fois de la lucidité de l'ONU sur l'état de la planète, des menaces économiques, sociales, environnementales et démocratiques sur ses habitants, et aussi de sa fidélité à sa charte fondatrice, qui voulait « préserver les générations futures du fléau de la guerre, […] favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Bettina Laville, Présidente du Comité 21

GÉNÉRAL

L'Agenda 2030 est un **outil complet et concret** qui regroupe une série d'**actions** pour La population, la planète. Son objectif est de nous guider à mettre en place des actions prenant en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales Il est la suite de l'Agenda 21.

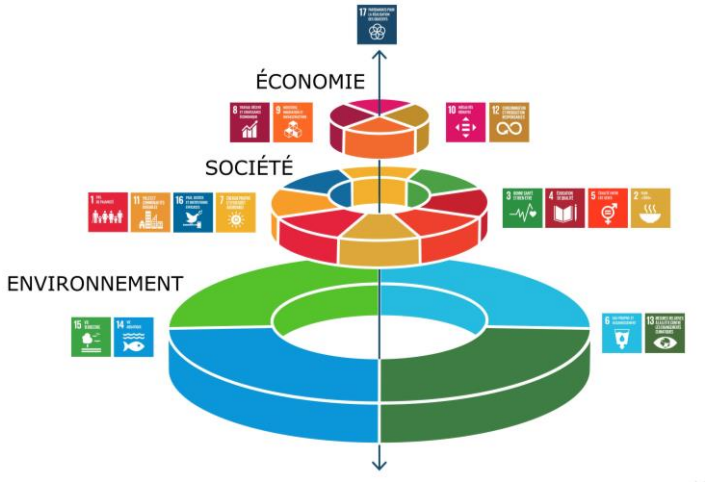

C'est un programme de développement durable **mondial** adopté par les 193 pays membres de l'ONU en septembre 2015. Il fixe des **objectifs pour 2030** dans le but de réduire la pauvreté, renforcer la paix, protéger la planète et l'humanité.

Ce programme se compose de **17 objectifs de développement durable (ODD)** et 169 cibles. Un dispositif de suivi et de bilan a été mis en place par l'ONU avec 232 indicateurs et il est orienté vers des résultats à atteindre.

En France

Le processus de **décentralisation** et les **compétences dévolues aux pouvoirs locaux et régionaux** placent la réalisation de la grande majorité des cibles des ODD dans les mains des collectivités territoriales françaises.

70% des investissements publics sont arbitrés par les collectivité territoriales grâce , en partie aux dotations de L'État.

La feuille de route élaborée de façon concertée fixe le cap pour une France entreprenante, solidaire et écologique, L'état conserve le pouvoir réglementaire pour inciter les acteurs à mettre en place des actions **concrètes** au niveau des communes, communautés de communes, départements et régions.

L'agenda 2030 ne peut se faire sans les **citoyens**, notamment les bénévoles et les volontaires.
Leur participation aux politiques publiques contribue à améliorer la décision publique et est indispensable pour que celles –ci soient durables.

L'Agenda 2030 sera très certainement un **accélérateur** d'adaptation et de renouvellement des politiques publiques.

A Coudoux

Pour la commune de Coudoux, des **domaines clés** ont été identifiés et rassemblés en une **cinquantaine d'actions**. Dans cette deuxième édition du livret de l'écocitoyen, onze d'entre elles vous sont présentées.

Ce livret va permettre de **sensibiliser** et d'i**nformer** les Coudoucens sur le développement durable ainsi que d'encourager la **mobilisation** de tous les acteurs, chacun ayant sa place et un rôle à jouer.

17 OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

17 OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

- **1. Pas de pauvreté** - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde
- **2. Faim « zéro »** - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et promouvoir une agriculture durable
- **3. Bonne santé et bien-être** - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- **4. Éducation de qualité** - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- **5. Égalité entre les sexes** - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- **6. Eau propre et assainissement** - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- **7. Énergie propre à un coût abordable** - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- **8. Travail décent et croissance économique** - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- **9. Industries, innovations, infrastructures** - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- **10. Inégalités réduites** - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- **11. Villes et communautés durables** - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- **12. Consommation et production responsables** - Établir des modes de consommation et de production durable
- **13. Lutte contre les changements climatiques** - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercutions
- **14. Vie aquatique** - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- **15. Vie terrestre** - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification , enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- **16. Paix, justice et institutions efficaces** - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- **17. Partenariats pour la réalisation des objectifs** - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

LISTE DES 52 ACTIONS POUR L'AGENDA 2030 RETENUES PAR LA COMMUNE DE COUDOUX

- AMÉLIORATION QUANTITATIVE DES DENRÉES À LA CANTINE, LIMITATION DU GASPILLAGE ET COMPOST
- RÉALISATION DE LOGEMENTS POUR TOUS
- GESTION DES ESPACES VERTS PUBLICS PAR LA MÉTHODE DIFFÉRENCIÉE
- JOURNÉES "NETTOYONS LA NATURE"
- SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX
- PLAN DE DÉPLACEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- COMPOST DRIVE
- GESTION DURABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- SUIVI SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES SALLES COLLECTIVES
- LUTTE CONTRE LE BRUIT
- SENSIBILISATION DE LA POPULATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- RALENTISSEMENT DE LA CIRCULATION
- ENCOURAGEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PRIVÉS
- CLAUSES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS
- STRATÉGIE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
- ACCESSIBILITÉ POUR TOUS ET PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT
- DÉMARCHE DE CONSTRUCTIONS DURABLES POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS
- TRAME VERTE, BLEUE ET NOIRE
- RÉALISATION DE PARKINGS PUBLICS
- DÉVELOPPER LE SITE INTERNET
- CRITÈRES D'ÉCO CONDITIONNALITÉ POUR LES ASSOCIATIONS
- PRODUITS SANITAIRES BIO POUR LES LOCAUX DE LA MAIRIE AVEC SENSIBILISATION DES AGENTS
- ANIMATIONS SUR LES PLACES DU VILLAGE
- SOUTIEN À LA POPULATION POUR LE COVID
- LANCEMENT D'UN NOUVEL ÉCOQUARTIER
- ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA RÉALISATION DE PROJETS

LISTE DES 52 ACTIONS POUR L'AGENDA 2030 RETENUES PAR LA COMMUNE DE COUDOUX

- MAINTIEN D'UN BAR DANS LA COMMUNE
- SOUTIEN AUX COMMERCES
- MARCHÉ DE NOËL AVEC LE CMJ
- INFORMATION DU CMJ SUR DIFFÉRENTS SUJETS
- SENTIERS "BIODIVERSITÉ"
- PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE
- PHOTOVOLTAÏQUE "SOLEIL DE L'ARC"
- ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UNE ZONE ARTISANALE
- PARCS PUBLICS EN ENTRÉE DE COMMUNE
- RÉALISATION D'UNE PROMENADE AU BORD DE L'ARC
- PROMOUVOIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- SE PRÉSENTER AU CONCOURS VILLAGE FLEURI AVEC LE CAUE
- CIRCUITS COURTS ET PRODUITS LOCAUX
- CONCERTATIONS PUBLIQUES
- UNE OMBRIÈRE AU GRAND COUDOUX
- DES ARBRES POUR COUDOUX
- UN MERLON COMMUNAL ANTI BRUIT DE L'AUTOROUTE
- RECYCLAGE DES MÉGOTS DE CIGARETTES
- PASS MULTI-SPORTS
- RÉALISATION D'UN SKATEPARK
- RÉUTILISATION DES EAUX DE PURGE DES BASSINS DE LA SEM
- RECYCLAGE DES TÉLÉPHONES USAGÉS
- EXPLOITATION DES DÉCHETS VERTS EN BROYAT
- APICITÉ
- COMMERCE ENGAGÉ
- PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

ACTIONS POUR L'AGENDA 2030 PRÉSENTÉES DANS CE LIVRET

- PHOTOVOLTAÏQUE "SOLEIL DE L'ARC"
- CANTINE SCOLAIRE
- PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE
- SOUTIEN À LA POPULATION DURANT LE COVID
- GESTION DES ESPACES VERTS PUBLICS PAR LA MÉTHODE DIFFÉRENCIÉE
- GESTION DURABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- COMMERCE ENGAGÉ ET DE PROXIMITÉ
- VILLAGE FLEURI, VÉGÉTALISATION ET ARBRES REMARQUABLES
- PLAN DE DÉPLACEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- LES DISPOSITIFS DE RECYCLAGE SUR LA COMMUNE
- MARCHÉ DE NOËL

PHOTOVOLTAÏQUE

Depuis avril 2022, l'école primaire Danielle GERMOND a commencé à produire de l'énergie grâce aux 663 m² de panneaux photovoltaïques sur ses toitures.

École

Mairie

OBJECTIFS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Sobriété énergétique des bâtiments
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la pollution de l'air
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction des dépenses via la réduction de la consommation

En ce sens, la commune mise sur le bois-énergie, le photovoltaïque et l'hydraulique comme énergies renouvelables.

OBJECTIF DU PROJET

La Mairie souhaitait équiper l'un des bâtiments communaux avec des installations. La proposition de *Soleil de l'Arc* a été retenue pour les toitures de l'école primaire. L'énergie produite est par la suite vendue à un fournisseur. La toiture de la mairie est également équipée de panneaux.

SOLEIL DE L'ARC

Soleil de l'Arc est un collectif de citoyens engagés dans l'écologie et plus particulièrement dans le domaine de l'énergie. Il a pour projet de développer les centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux situés dans la basse vallée de l'Arc.

DÉTAILS DU PROJET DE L'ÉCOLE

- 230 modules photovoltaïques de 375 Wc (Watt-crête) pour une puissance totale de 93 kWc.
- 106 000€ HT, dont 23% ont été subventionnés par la région
- A compter du raccordement du réseau, la convention d'utilisation de la toiture est gratuite pendant 20 ans

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Depuis 2012, l'installation sur la toiture de la mairie a une puissance totale de 23 KW
- Watt-heure (Wh) : exprime une quantité d'énergie produite ou consommée, le résultat de la puissance multiplié par le temps de fonctionnement
- Watt-crête (Wc) : exprime la puissance maximale qu'une l'installation solaire peut produire. Elle dépend du nombre de panneaux installés.
- La région étant la plus ensoleillée de France, installer des panneaux est donc une bonne initiative
- La région PACA est au 3ème rang national des installations photovoltaïques (51 716 installations, puissance 1755 MW soit 12% de la production totale)
- Le département est celui qui produit le plus de la région (546 MW)

CANTINE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, la Mairie recherche les meilleurs approvisionnements pour la cantine de nos enfants.

Le compostage

Pain de La Fournée Paysanne

Poubelles de tri de la cantine

EXEMPLES

- Depuis mars 2019, du pain bio complet et aux céréales, fabriqué à Coudoux à *La Fournée Paysanne*, est proposé, maintenant à hauteur de deux fois par semaine
- Les menus sont équilibrés, élaborés avec des produits de qualité, frais, de saison, locaux si possible, issus de l'agriculture biologique ou raisonnée pour la pêche . La viande est labélisée label rouge, les œufs sont issus de poules élevées en plein air uniquement, les biscuits sont français et une partie des fromages sont labélisés AOP
- Depuis le 1er janvier 2022 les fruits sont fournis par le primeur du village. Le rythme des saisons est respecté
- Amélioration qualitative des repas est toujours recherchée .Tous les repas sont faits maison.

LIMITATION DU GASPILLAGE ET COMPOSTAGE

- Depuis 2016, chaque enfant trie ses restes de nourriture dans des poubelles spécifiques et les enfants du dernier service s'occupent de la pesée des déchets.
- Les épluchures et restes de fruits sont déposés dans les composteurs régulièrement entretenus par les enfants (aération, humidification, rajout de matières sèches, mélange...).
- Ce recyclage permet ensuite de produire de l'engrais que les services techniques vont utiliser pour les espaces verts communaux et le potager de l'école.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1 quart des émissions de GES en France proviennent de notre alimentation
- La cantine scolaire s'est engagée à proposer des denrées biologiques à hauteur de près de 40% et vise désormais 50% de produits locaux et/ou provenant de l'agriculture raisonnée
- La cantine de Coudoux produit 45g de déchets quotidiens soit 2,5 fois moins que la moyenne nationale (115g)
- Loi Egalim (2018) : 50% des denrées doivent être sous signe d'origine ou de qualité, dont au moins 20% bio dès le 1er janvier 2022

PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE

La commune souhaite prolonger la piste cyclable existante afin d'améliorer le confort et la sécurité des cyclistes, mais également dans une optique de développement des circulations douces.

RÉFLEXION

- Dans notre commune, les déplacements en vélo ne sont pas aisés. De nombreuses contraintes ne facilitent pas les modes doux de déplacement.
- Depuis 2011, la Mairie étudie les possibilités de multiplier les voies cyclistes existantes.
- Mais les compétences et les difficultés administratives pour la réalisation de ces projets sont multiples (urbanistiques, foncières, environnementales et financières).
- Les instances compétentes sont : Le Département, la Métropole, la Commune et l'État.

PISTE CYCLABLE ACTUELLE

La piste cyclable actuelle qui commence au niveau du stade et se termine vers la rue Marcel Pagnol a été réalisée par la Communauté du Pays d'Aix.

PROJET

- Le prolongement se fera à partir de la route de Velaux pour joindre cette même commune.
- Début 2022, nous avons enfin eu une réponse positive du Département et les travaux sont programmés pour le deuxième semestre 2024.
- Un sentier de l'Eau est également à l'étude : le chemin qui passe déjà par le chemin des pauvres filles serait prolongé jusqu'au plateau des Quatre Thermes, dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les courtes distances sont celles qui polluent le plus. Privilégiez le vélo à la voiture pour les trajets de moins de 3 km.
- Un Plan Vélo a été voté par la Métropole en 2018 pour un budget de 60 millions d'euros sur 5 ans
- Département : 138 km de pistes cyclables ont été réalisés depuis 2015 et 130 km supplémentaires seront créés d'ici 2028
- Idées de parcours :
  - Voie verte *Val de Durance* (n°B007) : 22,5 km entre Plan d'Orgon et Rognonas
  - *La Durance à vélo :* 15 km entre Mallemort et la Roque-d'Anthéron

SOUTIEN À LA POPULATION DURANT LE COVID

La période Covid a été très difficile pour certaines personnes de la commune. La Mairie a ainsi mis en place des dispositifs de soutien.

Vaccinodrome

Plats/desserts préparés par AVVEC

Masque faits à Coudoux

ACTIONS RÉALISÉES

- Des masques ont été confectionnés par des volontaires et distribués aux Coudoucens
- Des légumes du jardin partagé ont été offerts aux ménages en difficulté
- Les loyers des commerces et structures loués par la commune et fermés ont été suspendus lors des périodes de confinement .Un soutien a été apporté aux associations qui ont été très impactées par la crise
- La Mairie a aidé les infirmières pour l'organisation de leurs permanences de vaccination
- Le CCAS a soutenu les personnes âgées (accompagnement, visites à domicile et appels téléphoniques)
- Les services techniques ont participé au transport des personnes dans le besoin et ont apporté une aide pour les courses
- La population s'est organisée afin de faire des commandes groupées auprès de producteurs locaux
- Le centre départemental de vaccination a été mis en place au gymnase Patrice Centaro avec l'aide des pompiers et des agents de sécurité des forêts
- AVVEC et ASC Réseau ont confectionné des plats chauds et des desserts pour les étudiants en situation de précarité. Ils ont participé à une collecte de produits alimentaires et d'hygiène ainsi qu'à des distributions alimentaires
- Un programme de sport post-covid long gratuit a été proposé aux personnes âgées

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 3 800 masques ont été confectionnés par les couturières du village
- 6 000 masques ont été distribués
- 6 commerces ont été aidés
- 260 000 personnes ont été vaccinées
- Près de 1 000 repas pour les étudiants ont été réalisés par l'association AVVEC

GESTION DES ESPACES VERTS PAR LA MÉTHODE DIFFÉRENCIÉE

Avec le changement climatique, nous devons changer nos méthodes de gestion des espaces verts. Les communes doivent donner l'exemple.

DÉFINITION

- La méthode différenciée dans la gestion des espaces verts permet d'augmenter leur nombre et de les embellir
- En effet, elle favorise un choix de plantations locales et adaptées au climat (et à la sécheresse qui devient plus fréquente) mais aussi à leur espace d'implantation (moins d'espèces volumineuses dans des lieux disposant de peu de place)
- Elle permet également un entretien respectueux de la biodiversité et des espaces agricoles
- L'objectif de la gestion différenciée est également de réduire au maximum l'utilisation de pesticides pour préserver l'eau, la santé et la biodiversité

RÉALISATIONS

- Contrairement à une tonte rasse des végétaux, la tonte différenciée respecte le cycle naturel des végétaux et conserve les plantes locales, tout en favorisant la résistance à la sécheresse. Elle permet d'économiser de l'eau et la fréquence d'entretien.
- Les services techniques de la commune ont fait des stages d'initiation. Un bureau d'étude a fait un diagnostic et a proposé de nouvelles pratiques
- Les espaces verts ont été repensés le long de la rue Frédéric Mistral
- Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Pays d'Aix donne des conseils pour les plantations du jardin partagé
- La commune privilégie également le paillage organique. Pour cela, les déchets de taille sont recyclés en broyat. Cela permet de réactiver la faune microbienne grâce à une aération des sols, de réduire les besoins en arrosage, de limiter l'érosion des sols et de réduire le temps de désherbage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2017, il est interdit pour les collectivités d'utiliser et de posséder des pesticides, Cette règlementation a été étendue aux particuliers depuis 2019 (Loi Labbé). S'il vous en reste, vous pouvez les donner à la déchetterie.

- Pour des conseils sur le jardinage sans pesticides : www.jardiner-autrement.fr

GESTION DURABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

La commune de Coudoux recherche depuis de nombreuses années des solutions pour améliorer les dispositifs d'éclairage public.

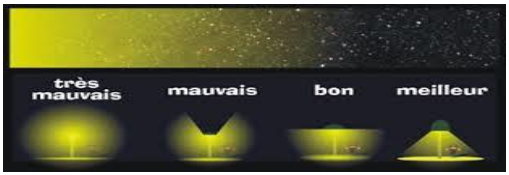

Les lampadaires la nuit

DÉFINITION

- L'éclairage public est un enjeu important du développement durable car il engendre de nombreuses dépenses et consommations en électricité et participe à la pollution lumineuse.
- La pollution lumineuse est l'ensemble des nuisances provoquées par la lumière artificielle et perturbant l'obscurité naturelle de la nuit. Cela engendre des dégâts à la fois pour l'homme, le paysage, la faune et la flore, principalement en terme de santé.

PROBLÉMATIQUES

- L'éclairage public représente 41% des consommations d'électricité des communes et 37% de leur facture d'électricité. Il pose aussi le problème de la pollution lumineuse.
- Un travail est en cours, avec le syndicat qui a la compétence, pour associer un éclairage sécuritaire, économique, adapté aux besoins des Coudoucens et plus respectueux de la biodiversité.

RÉALISATIONS

- Dans un premier temps, la commune de Coudoux s'est équipée d'ampoules à LED pour assurer un éclairage plus économique, le caméras de surveillance sont rechargeables grâce à l'éclairage public et fonctionnent la journée sans apport d'énergie payante.
- La commune s'est engagée à continuer la réflexion sur la réduction de l'éclairage de nuit et sur le développement d'un système d'éclairage plus durable, tout cela en concertation avec le Conseil Municipal des Jeunes.
- Des essais sont en cours concernant l'extinction de l'éclairage entre 23h et 5h. Les axes principaux de circulation resteront éclairés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 2007-2020 - 40% de consommation/an, soit – 8 tonnes de CO2/an, soit plus de 130 000kWh/an économisés = - 14 000€/an
- Rénovations sur les postes d'éclairages publics (Maubequi, chemin de Boule, giratoire moulin du Pont) : gains d'énergie très importants, de 70 à 85%
- Importance coût global : prévoir dans un projet la somme des coûts futurs qui lui seront associés (démontage, changement lanternes, type d'éclairage)
- 9 millions de points lumineux en France = plus d'1 milliard d'insectes tués chaque nuit.

COMMERCE ENGAGÉ ET DE PROXIMITÉ

Une commune sans commerces est une commune dortoir. A Coudoux, nos commerçants s'engagent pour nous servir au mieux.

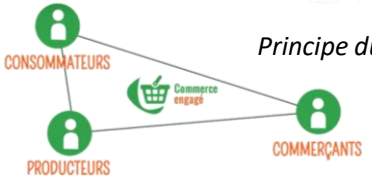

Principe du Commerce Engagé

Chasse au trésor

DÉFINITION

- Le label Commerce Engagé est un outil permettant d'informer et d'accompagner les commerçants vers un mode de consommation plus durable
- Créé par l'association varoise Ecoscience Provence basée à Brignoles, le label est actuellement développé dans plusieurs territoires, en partenariat avec l'ADEME, le CPIE du Pays d'Aix et en lien avec la loi Grenelle 1

CONDITIONS D'OBTENTION

Le label est ouvert à tous les petits commerces volontaires. Il est possible de l'obtenir en agissant pour :

- Favoriser les circuits courts et pour lutter contre le gaspillage
- Réduire les déchets et le plastique, notamment des sacs à usage unique
- Valoriser la vente en vrac
- Dynamiser l'économie locale

ENGAGEMENTS ACTUELS

- 9 commerces, actuellement, sur Coudoux font partie de cette démarche : Au fil du temps, Boucherie chez Alain, Le Concept Organic Salon, Fournée Paysanne, Imagin'hair, L'Admaya Fleurs, Le Potager de Coudoux, Pharmacie de Coudoux et Les B&G du Vrac
- Le CPIE accompagne gratuitement la commune et les commerces participants. Il fournit des renseignements, aide à la recherche d'alternatives et de fournisseurs et propose des actions à mettre en place.
- Exemple de ces actions : la « chasse au trésor » organisée durant les vacances de Pâques a permis de mettre en valeur les bonnes pratiques mises en place par les Commerces Engagés de la commune
- Les biodéchets des Commerces Engagés peuvent être valorisés en compost pour les jardins partagés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Subventionné par la Métropole Aix-Marseille Provence : 200€ à la commune par commerce labélisé
- 550 commerces labelisés (2021)
- Tomate d'ici = 199g de CO_2. Tomate d'Espagne : 1 750 kg de CO_2 soit 14 000 fois plus, sans compter le transport. Privilégiez les produits locaux et surtout de saison
- Un sac en plastique à usage unique = utilisation moyenne : 20 min par consommateur, entre 100 et 400 ans à se dégrader
- 280 millions de tonnes de plastique par an produites et 10% retrouvées dans les océans.
- Un « vortex de plastique » est situé dans le Pacifique Nord, d'une taille de 3x la France

VILLAGE FLEURI, VÉGÉTALISATION ET ARBRES REMARQUABLES

L'augmentation des espaces verts est l'un de nos objectifs principaux, avec l'amélioration du cadre de vie, la protection du milieu naturel et de la biodiversité ainsi que la valorisation du patrimoine.

Remise label Arbres Remarquables

Ombrière

VILLAGE FLEURI

- Le label permet de faire des aménagements pour embellir la commune, notamment sur les façades, les pieds d'arbres, sur l'espace public mais aussi de développer des jardinières.
- Travaux réalisés : à l'entrée des Services Techniques, au pigeonnier Martin, sur la place Clastrier, à l'entrée de l'ancien cimetière, l'espace escalier de la salle des fêtes et au square du Pouchon.
- Fin mars, Coudoux s'est inscrite au concours « Villages Fleuris ». Une visite du jury a été organisée le 2 juin dernier. Les résultats du concours seront dévoilés au mois de septembre et la remise des prix se fera en novembre.

VÉGÉTALISATION

- Végétaliser une commune permet d'améliorer son cadre de vie, le confort en cas de forte chaleur et de préserver une meilleure qualité de l'air.
- C'est un projet participatif ouvert à tout volontaire.
- Une convention de végétalisation intitulée « A vos graines citoyens » a été proposée et approuvée par la Préfecture. Son objectif est de permettre aux participants d'échanger avec la Mairie sur les différents lieux à perfectionner. En juin 2021, un permis de végétaliser a été approuvé.
- Seul ou en association, vous pouvez faire une demande pour végétaliser et entretenir une partie de l'espace public.

ARBRES REMARQUABLES

Le label Arbre Remarquable de France a été remis le 21 mai dernier par l'association A.R.B.R.E.S. au figuier et au noyer associés situés en contrebas de la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 500 plants de fleurs offerts par les jardins partagés
- L'ombrière et l'ajout d'arbres sur la place Clastrier ont permis de réduire l'îlot de chaleur présent, qui se réduira d'autant plus avec le temps et la croissance des arbres
- La région PACA est la 2e région plus boisée de France, avec 1,6 millions d'hectares = 50% d'espaces boisés et 25% d'espaces protégés
- La région a atteint l'objectif d'1 million d'arbres plantés en 2021 et prévoit d'en planter 5 millions d'ici 2028 (un arbre par habitant)
- L'outil Sesame 13 sera mis en place fin 2023 par le Département et permettra l'accompagnement des collectivités et des citoyens dans le processus de végétalisation

PLAN DE DÉPLACEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PDES)

La commune a mis en place le PDES afin de réduire les trajets domicile-école en voiture qui sont très polluants

DÉFINITION

- Le Plan de Déplacement des Établissements Scolaires est un document qui permet d'élaborer une stratégie comprenant des pratiques alternatives de déplacement plus douces, plus sûres, peu voire non polluantes (marche, vélo…) et collectives.
- Par obligation préfectorale, les établissements scolaires de primaire réunissant plus de 250 élèves doivent mettre en place ce projet lorsqu'ils se trouvent dans une zone où la qualité de l'air dépasse les seuils fixés par l'Union Européenne.
- C'est une démarche participative réunissant les parents, les accompagnateurs et le personnel enseignant. N'hésitez pas si vous souhaitez participer à cette démarche.

OBJECTIFS

- Améliorer le cadre de vie
- Réduire l'utilisation de la voiture individuelle sur des trajets domicile/école pour les parents et les enfants
- Sensibiliser la commune et ses habitants à la sécurité routière
- Inciter les jeunes à utiliser des modes actifs pour venir à l'école
- Réduire les zones où la circulation est dense (possibilité de privilégier le covoiturage organisé)
- Préserver l'environnement et la qualité de l'air

PROJET

- En partenariat avec le CPIE du Pays d'Aix, l'ADEME et la Métropole Aix-Marseille Provence
- Convention de partenariat Coudoux-Gardanne
- S'inscrit dans le Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône
- Diagnostic réalisé avec les parents d'élèves et les écoles, organisation de concertations
- Travail de réflexion sur la voirie autour des écoles, de la configuration de l'espace public, de la sécurité, du stationnement et de l'accessibilité.

PDES Coudoux-Gardanne, octobre 2021

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 70% des élèves du premier degré se rendent quotidiennement à l'école en voiture pour un trajet < à 1,5 km
- En ville, pendant le 1er km, une voiture surconsomme 45% de carburant, multipliant ses émissions de polluants

LES DISPOSITIFS DE RECYCLAGE SUR LA COMMUNE

La commune met à disposition des dispositifs de recyclage variés.

RECYCLAGE DES DÉCHETS

- Plusieurs colonnes d'apport volontaire sont présentes à Coudoux (verre, emballages, papiers, ordures ménagères) et 3 points de collecte mis en place par le jardin partagé.
- Il est également possible de recycler vos téléphones (à la Mairie et à la Bibliothèque), vos lunettes de vue (Mairie) vos bouchons en liège ou en plastique (Tennis Club, jardin partagé, CCFF)

RECYCLAGE DES MÉGOTS

- L'entreprise sociale Recyclop propose des services de collecte adaptés et dédiés à la gestion des zones fumeurs et incite à l'utilisation de cendriers de poche, urbains ou ludiques afin de revaloriser les mégots en circuit court à Rognac (Spur Environnement) pour en faire une revalorisation énergétique sécurisée.
- Un cendrier ludique, composé d'une affiche avec une question et deux emplacements de vote où mettre les mégots, est présent au centre commercial Maubequi.
- L'entreprise a également lancé depuis 2019 l'opération « Ma Terrasse Propre » afin de collecter les mégots des bars et des restaurants. La commune y participe depuis 2021. Chaque trimestre, les services techniques ramassent les futs contenant les mégots. Le premier pesage est prévu en novembre.

REPAIR CAFÉS

- Dans l'objectif cette fois de réduction des déchets, des Repair Cafés ont eu lieu à Coudoux le 27 novembre 2021 et le 19 mars 2022.
- Ces ateliers permettent de réparer des objets (petit électroménager, informatique et téléphonie, vélos, petit jardinage et couture) de façon collaborative. Ils sont ouverts à tous, le but étant l'apprentissage, le partage et les rencontres.

JOURNÉE NETTOYONS COUDOUX

Cette année la journée Nettoyons Coudoux est prévue le matin du 22 octobre et suivie l'après-midi d'une sensibilisation au handicap avec une initiation au hand fauteuil sur le City stade, organisé par la commune et le TESC.

Repair Café

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Entre 20 000 et 25 000 tonnes de mégots par an sont jetés en France
- Lors de l'atelier Repair Café du 27 novembre 2021, 20 réparations ont pu être effectuées pour environ 48 kg de déchets évités
- Deux bornes textiles sont également présentes à Coudoux pour recycler vos textiles, linges, sacs à mains et chaussures usagées (une aux services techniques, route de Velaux et une au centre commercial Maubequi, derrière la poste). Le textile est ensuite acheminé vers le centre de tri de Vitrolles.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël à Coudoux a lieu tous les ans le 3ème week-end de novembre au centre commercial Maubequi, initié par le Conseil Municipal des Jeunes.

ORGANISATION

- Les services techniques s'occupent de la logistique
- La police municipale s'occupe de la sécurité
- Le marché de Noël est artisanal, les artisans sous accueillis sous tente
- Des produits locaux sont proposés (bières, tourtons, huiles essentielles, macarons, safran, produits zéro déchets) et faits main (bougies, jouets en bois)
- La restauration est possible sur place (différents plats, crêpes, châtaignes…) et il y a également du vin chaud.
- La buvette est tenue par le foyer des jeunes (SPOT) et les bénéfices leur permettent de financer des voyages.

ANIMATION

- Des ateliers créatifs pour les enfants ont lieu tout au long de la journée
- Un spectacle pour les enfants est organisé ainsi qu'une rencontre et des photos des enfants avec le Père Noël
- Des spectacles familiaux avec ou sans repas sont proposés
- Des concours de fin d'année sont organisés : concours d'illuminations et de la crèche provençale
- Une tombola vous permettra de gagner des lots offerts par les exposants

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le dernier marché de Noël a accueilli plus de 2 000 visiteurs
- 40 exposants présents
- Prochaines dates : le 18 et 19 novembre 2022
- le 18 apéritif dinatoire et spectacle « le Tribute Goldman »
- Le 19 :Le cirque Piédon récompensé au festival de Monte-Carlo proposera un spectacle pour enfant et une soirée cabaret

QUIZ SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce questionnaire va vous permettre de tester vos connaissances et de mieux comprendre les enjeux des 17 ODD.

1. Combien de personnes vivent dans une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale en union européenne ?

A. 10 millions (soit 1,9% de la population européenne)

B. 50 millions (soit 9,8% de la population européenne)

C. 119 millions (soit 23,7% de la population européenne)

2. Pour nourrir le monde en 2050, la production de nourriture doit augmenter de :

A. 20%

B. 40%

C. 70%

3. Quelle est la principale cause de mortalité dans le monde ?

A. L'insalubrité de l'environnement

B. Les attaques de requins

C. Les accidents de la route

4. En moyenne, quelle part du budget éducation dans le monde est dédié à la petite enfance ?

A. 2%

B. 10%

C. 20%

5. Lesquelles de ces affirmations sont exactes ?

A. À travail égal, l'homme gagne 20 % de plus que la femme

B. Dans le monde, les femmes travaillent en moyenne quatre ans de plus que les hommes

C. Naturellement, c'est mieux que les femmes éduquent les enfants

D. Génétiquement, les femmes ont moins l'esprit scientifique que les hommes

6. Qu'est-ce que l'hydroélectricité ?

A. L'électricité produite par l'énergie des rivières, des fleuves ou des lacs

B. L'électricité produite par l'énergie des vagues

C. L'électricité produite par le ruissellement des eaux de pluie

7. L'homme génère entre :

A. 1 à 40 tonnes de déchets par seconde (l'équivalent d'un poids lourd rempli)

B. 41 à 79 tonnes de déchets par seconde

C. 80 à 130 tonnes de déchets par seconde (une baleine bleue pèse entre 80 et 200 tonnes)

8. Quel est le lien entre emploi et le changement climatique ?

A. La transition vers une économie sobre en carbone menace plusieurs domaines, tels que l'agriculture, le secteur de l'automobile ou des énergies fossiles, etc.

B. L'économie verte fait émerger des nouvelles professions et crée de nouveaux emplois

C. Ces deux phrases sont vraies

9. Qu'est-ce que l'éco-conception ?

A. Concevoir en fonction de l'économie

B. Intégrer l'environnement dès la conception d'un projet ou d'un produit

C. Réaliser le plus d'économies et réduire les coûts

10. Si tous les humains vivaient comme les Français, combien de planètes Terre seraient nécessaires pour satisfaire leurs besoins ?

A. 2 planètes

B. 3 planètes

C. 6 planètes

11. Les villes couvrent 3% de la superficie terrestre. Pour autant, quelle est leur part des émissions mondiales de dioxyde de carbone ?

A. 3% des émissions de dioxyde de carbone

B. 50% des émissions de dioxyde de carbone

C. 70% des émissions de dioxyde de carbone

12. Chaque année, combien de m3 ou km3 d'eau utilise-t-on inutilement pour produire des denrées gaspillées ?

A. 250 m3

B. 25 km3

C. 250 km3

13. Quel pourcentage des émission de gaz à effet de serre est dû à l'agriculture ?

A. 13%

B. 24%

C. 32%

14. Combien de personnes dépendent de la biodiversité marine pour vivre ?

A. 500 millions de personnes

B. 1 milliard de personnes

C. Plus de 3 milliards de personnes

15. De toutes les espèces animales connues…

A. 3% sont déjà éteintes et 12% en voie d'extinction

B. 5% sont déjà éteintes et 16% en voie d'extinction

C. 8% sont déjà éteintes et 22% en voie d'extinction

16. Quel est le point commun entre les États-Unis, la Russie, la Chine, Le Royaume-Uni et la France ?

A. Ce sont les pays qui vendent le plus d'armes dans le monde

B. Ce sont les pays qui financent le plus la paix dans le monde

C. Ce sont les pays qui financent le plus la paix et la guerre dans le monde

17. Vrai ou Faux ? Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont bénéfiques pour le développement.

A. Vrai

B. Faux

RÉPONSES

1. Combien de personnes vivent dans une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale en union européenne ?

Réponse C. Dans l'Union européenne, le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour n'étant pas pertinent, le taux de pauvreté est calculé en fonction du revenu médian. Tous les ménages vivants en dessous de 60 % du revenu médian sont considérés comme pauvres. En 2015, dans l'Union européenne, 118,8 millions de personnes vivaient dans des ménages en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

2. Pour nourrir le monde en 2050, la production de nourriture doit augmenter de :

Réponse C. À l'horizon 2050, la population mondiale atteindra les 9,1 milliards d'habitants, soit une augmentation de 34 % par rapport à aujourd'hui. La plupart de cet accroissement aura lieu dans les pays en voie de développement. Afin de nourrir cette population plus importante, plus urbaine et plus riche, la production alimentaire doit augmenter de 70 %.

3. Quelle est la principale cause de mortalité dans le monde ?

Réponse A. 12,6 millions de personnes sont décédées en 2012 du fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre – ceci représentait près d'un quart des décès dans le monde. Les facteurs de risques environnementaux, tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'exposition aux substances chimiques, le changement climatique ou le rayonnement ultraviolet, contribuent à la survenue de plus de 100 maladies ou traumatismes.

4. En moyenne, quelle part du budget éducation dans le monde est dédiée à la petite enfance ?

Réponse A. Pourtant, des études montrent qu'investir dans les premières années de vie des enfants d'aujourd'hui apportera des bénéfices économiques significatifs à l'avenir Les enfants de ménages pauvres, qui peuvent bénéficier d'un apprentissage précoce au cours de la petite enfance, gagnent en moyenne 25 % de plus à l'âge adulte que ceux qui n'ont pas pu en profiter.

5. Lesquelles de ces affirmations sont exactes ?

Réponse A et Réponse B. Le salaire médian s'établit à 19 570 euros par an pour les hommes, contre 16 310 euros par an pour les femmes. Les femmes travaillent quatre années de plus que les hommes au cours de leur vie. En cause, notamment, la prise en charge des tâches domestiques, auxquelles elles consacrent en moyenne plus de trois heures et demie par jour (contre une heure pour les hommes), mais aussi des soins accordés aux enfants et aux personnes âgées et malades.

6. Qu'est-ce que l'hydroélectricité ?

Réponse A. L'hydroélectricité est la deuxième source de production électrique derrière le nucléaire et la première source d'électricité renouvelable en France. Dans le monde, avec 16 % de la production électrique mondiale, elle constitue la troisième source de production, derrière le charbon (41 %) et le gaz (21 %).

7. L'homme génère :

Réponse C. Difficile à estimer, ce chiffre varie de 3 400 à 4 000 milliards de tonnes par an, soit de 80 à 126 tonnes de déchets générés chaque seconde ! Chaque jour, l'activité humaine produit plus de 10 milliards de kilos de déchets.

8. Quel est le lien entre l'emploi et le changement climatique ?

Réponse C. Le dérèglement climatique n'est pas seulement une menace, il peut être une chance, car de très nombreux emplois sont à créer dans les économies d'énergie, les énergies renouvelables, l'agriculture, etc.

9. Qu'est-ce que l'éco-conception ?

Réponse B. L'éco-conception consiste à prendre en compte les impacts sur l'environnement depuis la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

10. Si tous les humains vivaient comme les Français, combien de planètes Terre seraient nécessaires pour satisfaire leurs besoins ?

Réponse B. L'empreinte écologique, qui mesure notre consommation de biens et de services générés par la nature, indique qu'aujourd'hui le monde consomme autant que si nous avions 1,6 planète Terre à notre disposition.

11. Les villes couvrent 3% de la superficie terrestre. Pour autant, quelle est leur part des émissions mondiales de dioxyde de carbone ?

Réponse C. Les villes produisent plus de 70 % des émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80 % de l'énergie mondiale. Ces émissions sont principalement dues aux transports, routier, fluvial et aérien, aux industries ou encore au traitement des déchets.

12. Chaque année, combien de m3 d'eau utilise-t-on inutilement pour produire des denrées gaspillées ?

Réponse C. Cela représente un volume d'eau trois fois supérieur à celui du lac Léman ou bien équivalent au débit annuel de la Volga, le fleuve russe qui est aussi le plus grand fleuve d'Europe, consommé pour des produits alimentaires qui sont perdus ou gaspillés.

13. Quel pourcentage des émissions de gaz à effet de serre est dû à l'agriculture ?

Réponse B. Sur la totalité des émissions de gaz à effet de serre, 24 % proviennent de l'agriculture, 25 % de la production d'électricité et de chaleur et 18 % de l'industrie. Parmi les principaux émetteurs dans le domaine de l'agriculture, les bovins occupent la première place.

14. Combien de personnes dépendent de la biodiversité marine pour vivre ?

Réponse C. Parmi ces personnes, on trouve les employés du secteur médical, du tourisme, du biocarburant, de la nourriture (comme le secteur de la pêche), des industries et bien d'autres.

15. De toutes les espaces animales connues…

Réponse C. La manière dont nous traitons notre planète a une influence considérable sur la biodiversité globale. De toutes les espèces animales connues, 8 % sont déjà éteintes et près de 22 % risquent de l'être dans un avenir proche. Mais la biodiversité n'inclut pas que les animaux. Le monde abrite plus de 80 000 espèces d'arbres et de nombreux microsystèmes. Toutes ces espèces ont un rôle à jouer dans le maintien de l'équilibre naturel précaire.

16. Quel est le point commun entre les États-Unis, La Russie, La Chine, Le Royaume-Uni et la France ?

Réponse C. Ces pays étaient en 2016 les cinq plus gros vendeurs d'armes dans le monde, tout en faisant partie des plus grands contributeurs au budget pour le maintien de la paix de l'ONU, avec le Japon et l'Allemagne (3e et 4e financeurs de la paix).

17. Vrai ou faux ? Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont bénéfiques pour le développement.

Réponse A. Trois caractéristiques des TIC sont particulièrement importantes pour le développement économique et social, à savoir leur capacité d'accroître l'efficacité des processus économiques et sociaux, d'accroître l'efficacité de la coopération entre différentes parties prenantes et d'accroître le volume et l'éventail de l'information accessible aux individus.

- Comité de rédaction : Luana Vercellino, Janine Bellante et l'équipe municipale
- © Informations : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Région Sud, CPIE du Pays d'Aix, Agence Française du Développement (AFD), Département 13, Recyclop, Repair Café du Pays d'Aix, Soleil de l'Arc, Monabee, Service de la donnée et des études statistiques (SDES), Commerce Engagé, Expédition 7ème continent, livret écocitoyen Volonne, Ministère de l'Environnement, magazine Accents n°265, Agenda 2030
- © Photos et infographies : Appel des Commerces Engagés, CPIE du Pays d'Aix, Département 13, association A.R.B.R.E.S, ADEME, Commerce Engagé, Futura Sciences, Luana Vercellino, Soleil de l'Arc, Elios Services, Christophe Bouries, équipe municipale

www.coudoux.fr

@coudouxmonvillage